

***ATELIERS DE RÉFLEXION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE
DANS LE CADRE DU DIALOGUE RÉGIONAL SUR LES
GRANDES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES EN
AFRIQUE DE L'OUEST***

***« Application de la GIRE dans le Bassin du fleuve
Sénégal »***

***Expérience du projet OMVS/GEF/BFS –
Cofinancement du Royaume des Pays-Pays:***

Communication présentée par:

Abdoulaye CISSE

Socio économiste

Projet GEF/BFS/OMVS (Kayes au Mali)

***PRESENTATION DU BASSIN DU FLEUVE
SENEGAL***

Le bassin versant du fleuve Sénégal couvre une superficie de plus de 340 000 Km². Long de 1750 kilomètres, Il prend sa source en Guinée sous le nom de Bafing, vers 800 mètres d'altitude, dans le massif du Fouta Djallon. Il traverse quatre Pays : la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Ces quatre pays se sont regroupés dans une structure qui prend le nom de: l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) créée en 1972 avec comme objectifs majeurs la construction du barrage hydroélectrique de Manantali à 1070 kilomètres de l'embouchure et d'un barrage anti-sel à Diama à 27 kilomètres de l'embouchure.

Carte de situation du bassin-versant du Sénégal (Source : OMVS)



Haut-Commissariat de Organisation pour
la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal - O.M.V.S.



Ces deux barrages respectivement mis en service en 1988 et 1986 devaient permettre de :

- irriguer 375 000 hectares de terres ;*
- arrêter l'intrusion des eaux salées dans le cours fluvial ;*
- rendre navigable le fleuve de Kayes à Saint-Louis ;*
- produire 800 GWH d'énergie hydroélectrique par an.*

**Résultats et impacts des barrages sur l'environnement
fluvial du Sénégal**

La construction des barrages en amont et en aval du fleuve Sénégal a eu des impacts positifs mais a engendrée et accentuée d'autres problèmes tel que :

- * l'érosion des sols et des berges du fleuve (au Mali)*
- * la prolifération de plantes aquatiques nuisibles: le typha (Sénégal et Mauritanie)*
- * les maladies hydriques: Bilharziose, paludisme etc.*

*L'OMVS pour atténuer ces effets négatifs , a confié au groupement Burgeap-Semis la mise en œuvre du projet dénommé : « **Gestion des Ressources en Eau et l'Environnement du Bassin du Fleuve Sénégal** »(GEF/BFS).*

Vision ou objectif à long terme du projet

« Le développement économique et le progrès social des communautés vivant dans le bassin du fleuve Sénégal sont atteints, à travers une gestion participative et durable des ressources et des usages, dans un environnement équilibré où l'accès équitable aux services de base est garanti ».

Le projet GEF/BFS a été mise oeuvre suivant deux volets:

- 1 volet institutionnel***
- 1 volet technique***

V institutionnel

R1. 1 Les structures chargées de la gestion des ressources en eau sont fonctionnelles .

A1. Mise en place des comités et structures en charge de la GIRE

.Cinq(5) bureaux AEP de ont été mis en place dont deux (2) au Mali, deux (2) Sénégal et un (1) en Mauritanie;

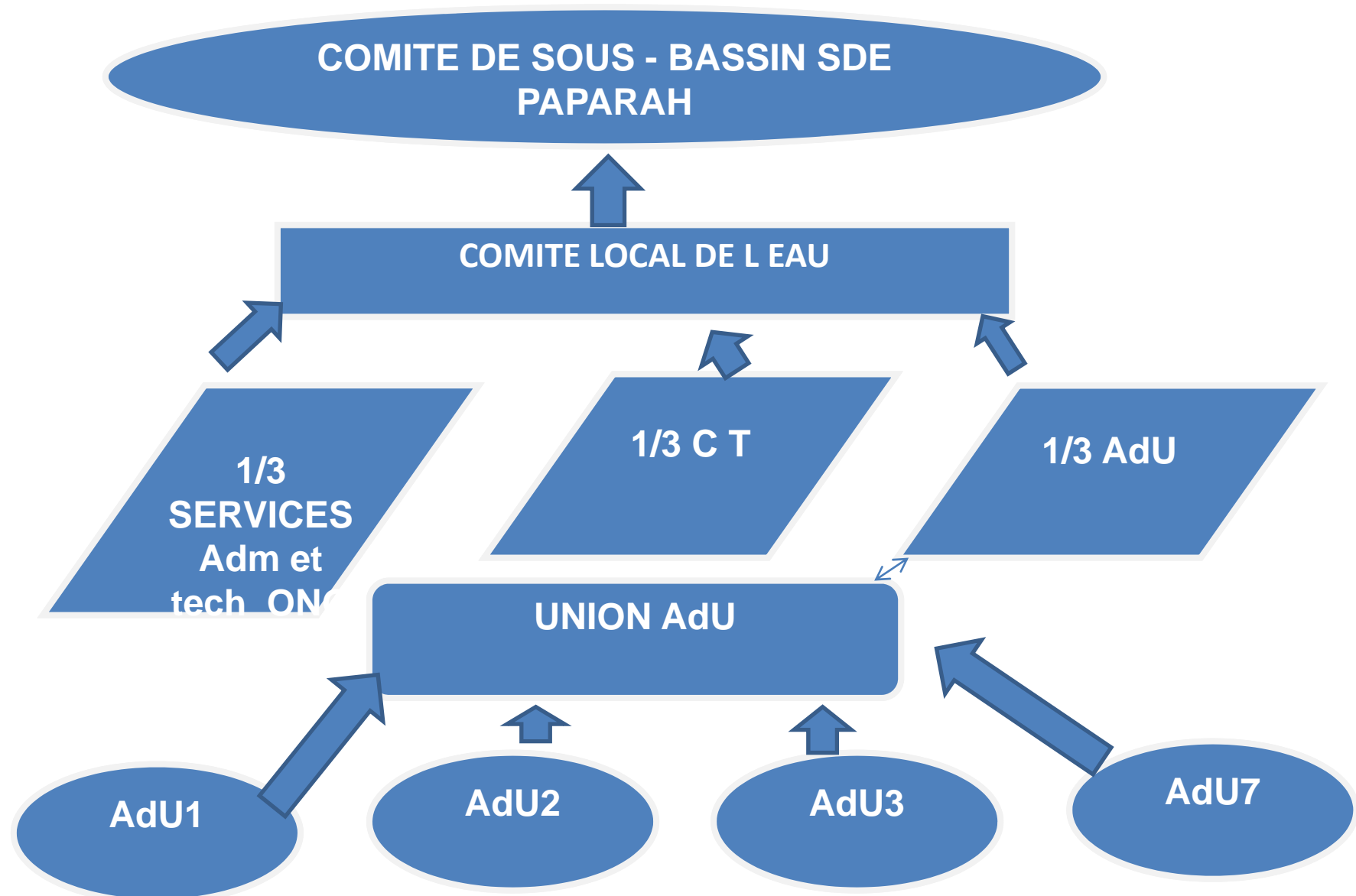
. Vingt neuf (29) Associations d'Usagers de l'Eau (AdU) dont sept (7) au Mali , onze (11) au Sénégal et 11 et douze en Mauritanie;

. Cinq (5) Union des AdU dont (1) au Mali, 2 au Sénégal et 2 en Mauritanie;

. Trois (3) Comité Local de l'EAU (CLE) dont Un (1) dans chacun des trois pays(Mali , Mauritanie et Sénégal).

. U n Comité de Bassin sera mis en place par l'OMVS à travers les Etats membres.

SCHEMA STRUCTURANT LA GIRE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL (Mali, Sénégal, Mauritanie)



V technique

Résultat 2: Les berges et les bassins sont protégés contre l'érosion sur les dispositifs pilotes .

- . Activité 1 - Etudes de faisabilité des actions de lutte contre l'érosion des berges à Kayes (réalisé)***
- . Activité 2 – Mise en œuvre des aménagements des berges et du suivi des travaux (en cours de réalisation)***
- . Activité 3 Bassin du Paparah (étude lancée, travaux non réalisés)***

Résultat 3 : Un service d'eau potable et d'assainissement est disponible pour les villages pilotes .

- . Activité 1 - Appui à la réalisation d'infrastructures d'AEP dans les villages pilotes (4 forages et 1 Mini station de pompage)***

V institutionnel

Résultat 4 : Les capacités des acteurs à tous les niveaux sont renforcées »

- . Activité 1 - Appui aux différentes structures chargées de la GIRE au plan institutionnel.***
 - Les membres des bureau des AEP et des AdU ont été formés en vie associative en gestion et en planification des activités.***

Résultat 5 : La gestion du programme est fonctionnelle

- . Activités 1- Suivi interne (Un bureau de coordination et de suivi des activités de terrain et Une équipe de trois personnes par pays dont 1 ingénieur hydraulicien et 2 Socio économistes)***
- . Activité 2 - Suivi- évaluation externe (OMVS) et le Royaume des Pays-Bas***

De tout ce qui precede, nous retenons comme leçons:

- * Construction de la GIRE avec la participation de tous les acteurs (agricultures, éleveurs, pêcheurs, miniers, industriels etc);**
- * Une forte representation des AdU dans les instances de Base ;**
- * Etablissement des cadres de concertation entre les acteurs ;**
- * Forte implication des femmes.**

Conclusion

Les barrages ont été construits sur le fleuve Sénégal pendant des périodes où les Etats et les bailleurs se préoccupaient plus de productions agricole et énergétique que d'impacts socio environnementaux .

Les impacts majeurs des barrages sur l'environnement fluvial du Sénégal posent actuellement les défis de la participation de tous les usagers dans les actions de développement, ce qui justifie la mise en œuvre du GEF/BFS.

***Merci pour votre aimable
attention***